

ABONNEMENT.

Par an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAYATTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Octobre 1881.

NOTRE ROLE EN ÉGYPTÉ.

Plusieurs dépêches ont annoncé que le Sultan, en apprenant l'envoi de cuirassés anglais et français dans les eaux d'Alexandrie, aurait immédiatement rappelé ses commissaires.

La nouvelle n'est pas sûre, car l'Agence Havas a transmis aux journaux la dépêche suivante de Rome, 17 octobre:

L'Agence Stefani reçoit du Caire la nouvelle que la Porte a notifié aux commissaires turcs en Egypte de ne pas quitter l'Egypte avant que les cuirassés français et anglais se soient retirés.

Ainsi, la France et la Grande-Bretagne ont envoyé leurs cuirassés en démonstration navale, parce que le Sultan envoyait au Caire une commission d'enquête, et le Sultan, aujourd'hui, entend maintenir sa commission jusqu'à ce que les navires aient quitté la rade d'Alexandrie.

Cette situation peut se prolonger longtemps, si les deux partis s'obstinent à ne point revenir en arrière.

Nous ne savons à quoi se résoudront la Turquie d'une part, et les deux puissances de l'autre; mais nous pouvons constater dès aujourd'hui qu'un nouvel incident oriental vient de naître, qui préoccupe vivement la diplomatie.

Notre cabinet a envoyé un vaisseau devant Alexandrie sur l'invitation de l'Angleterre, qui voulait nous lier et nous compromettre par cette démonstration. La Correspondance politique, de Vienne, affirme que le gouvernement français a été entraîné par les sollicitations de la Grande-Bretagne.

Cet organe autrichien dit, de plus, que cette résolution risque fort d'entraîner à des mesures plus graves qui ne pourraient être prises en dehors du concert européen.

Le Nord revendique aussi, pour les puissances, le droit d'intervenir dans les affaires égyptiennes.

Si M. Barthélemy Saint-Hilaire ne voit pas bien les conséquences de la démonstration navale et du rôle qu'on lui fait jouer, nous l'engageons à lire attentivement les journaux étrangers, et surtout ceux de Londres.

Au moment où notre gouvernement se décide à marcher d'accord avec l'Angleterre, le Times exprime cette idée que le Foreign-Office doit conserver le rôle prépondérant, à cause des intérêts exceptionnels de la Grande-Bretagne.

Dans un récent discours prononcé à Newcastle, avant l'article du Times, lord Salisbury disait déjà nettement que l'influence britannique devait primer l'influence française en Egypte.

C'est donc un rôle de dupe que nous jouons là-bas. Nous marchons à la remorque de nos voisins; nous sommes associés à eux pour faire valoir nos droits communs et, en cas de conflit, recevoir des coups; mais au règlement définitif nous céderons le pas, et nos intérêts seront sacrifiés aux leurs.

La mauvaise foi de nos bons alliés est si peu dissimulée, qu'avant-hier encore le Morning-Post, en parlant de la protestation du consul italien, M. Maccio, contre notre occupation de Tunis, disait que cette protestation était jusqu'à un certain point justifiée!

Allons donc faire en Egypte les affaires de MM. les Anglais, pour les rencontrer en Tunisie dans les rangs de nos adversaires.

Les Tablettes d'un Spectateur annonçaient, le 17 octobre, que M. Gambetta était bien résolu à faire « sabrer la canaille » dans le cas d'une émeute; qu'il ne reculerait même pas devant l'arrestation des députés de l'extrême gauche qui s'associeraient à une manifestation dans la rue.

Le 18 octobre, la République française publie un avertissement qui confirme abso-

lument les renseignements donnés par les Tablettes d'un Spectateur.

Il y a des journaux républicains qui n'ont pas pris au sérieux le meeting révolutionnaire de dimanche dernier; le moniteur attiré de M. Gambetta ne partage pas cette quiétude.

Il estime que « le meeting de Tivoli a été un ballon d'essai »;

Que « les vrais chefs du parti anarchiste, ceux qui n'étaient pas à la salle Tivoli, ont voulu essayer jusqu'où ils peuvent aller impunément, se promettant bien de faire un nouveau pas en avant, tant qu'on ne leur barrera pas le passage ».

Et cet organe autorisé déclare:

« Il faut que ceux qui se cachent derrière les manifestants de Tivoli sachent bien qu'ils ont atteint l'extrême limite de la tolérance. S'ils essaient d'aller au-delà, ils se briseront ».

Le jour où les anarchistes prétendent s'emparer de la rue, sous le prétexte le plus anodin, le gouvernement, quel qu'il soit, celui d'aujourd'hui ou celui de demain, s'y opposera avec toutes les forces dont il dispose.»

Avis aux députés de l'extrême gauche, aux Louis Blanc, aux Laisant, aux Maret, aux Clémenceau, aux Tony Révillon, aux Clovis Hugues et autres.

M. Gambetta ne souffrira pas les manifestations populaires.

Il sera plus sévère que la monarchie, plus féroce que M. Thiers; il sera impitoyable.

Que Paris se garde bien de bouger; le futur chef du gouvernement mettrait le feu aux quatre coins des faubourgs plutôt que de souffrir une manifestation.

Le 10 août, c'est bon contre la monarchie. L'opportuniste doit être inviolable.

Chronique générale.

Nous apprenons que le gouverneur de Paris a réuni avant-hier les chefs de corps

des régiments formant la garnison de Paris, et que des instructions très-précises leur ont été données au cas où l'intervention de la troupe serait requise contre des manifestations insurrectionnelles.

On nous rapporte ce fait incroyable:

Plusieurs députés qui ont conservé une certaine intimité, qui date de longtemps, avec le Président de la République, se sont rendus à l'Elysée lundi soir, et ont eu avec lui une entrevue dans laquelle il a beaucoup été question des manifestations inquiétantes qui se produisent dans les meetings révolutionnaires de Paris, qui pourraient, par une imprévoyante tolérance, amener quelque chose de grave. M. Grévy ne s'est pas autrement ému des observations qui lui ont été représentées; c'est à peine s'il connaissait les détails du fameux meeting du Vaux-Hall.

Parmi les nombreuses nominations de percepteurs publiées dans le Journal officiel figure celle de M. Duhamel, ancien chef de cabinet de la présidence, à la perception du onzième arrondissement de Paris.

Le Citoyen commente ainsi les résultats du « meeting » de dimanche:

« Ils auront beau quitter leurs ministères, ils n'effaceront pas les traces de leur passage aux affaires et de leurs tripotages éhontés, pas plus que la note d'infamie qui suivra partout leurs dossiers.

« En un mot, ils sont marqués, quoi qu'ils fassent et disent; et la flétrissure qu'ils ont encourue le 16 octobre sera la tunique de Nessus qui les dévorera un jour.

« Il y a quelque chose de plus fort que la solidarité des coquins qui se liguent contre le peuple, arrosant de son sang leurs combinaisons véreuses, c'est l'union des citoyens qui s'imaginent un beau jour de voir clair dans leurs propres affaires.

« Le branle est donné et l'heure de l'agi-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA NUIT DANS LA GRANGE

(Suite.)

Après ces mots, la pauvre femme poussa un cri, tout en cherchant de quel côté a pu retentir la sonnerie connue.

Dans son trouble, elle ne découvre rien.

— Décidément, ma raison s'en va... Mon Dieu, viens à mon aide... Pourtant j'ai bien entendu... il me semble au moins... Comment avoir la preuve que je ne me trompe pas?

Au même moment, un autre bruit lui fait tourner la tête. Elle regarde... Un objet brillant vient de tomber sur sa table.

Il ne lui est plus possible de croire à un rêve. Elle se précipite vers l'objet nouveau venu, s'en empare... C'est un joli petit médaillon en or, détaché des breloques d'une montre et qui est tombé ouvert. Il contient, en regard l'une de l'autre, deux photographies microscopiques, que Claire n'a pas de peine à reconnaître... son portrait, et celui de son mari...

A cette vue, ce n'est point un cri qui sort de sa poitrine, mais un long, un indéfinissable soupir, immédiatement suivi de deux grosses larmes qui

lui brûlent les joues. Elle cherche à prononcer quelques mots, et des sanglots étouffés lui coupent la parole.

Elle court dans sa chambre, et cherche par quelle ouverture ce bijou a pu pénétrer. A peine croit-elle découvrir qu'une planche de la cloison est disjointe par le haut, qu'une voix, partant de cette fente, l'appelle:

— Claire!...

— Ah! je savais bien que je ne me trompais pas, répond-elle.

— Veux-tu m'ouvrir? continue la voix.

Deux targettes et un verrou, qui n'avaient pas bougé depuis des années, sont fiévreusement tirés en accession à cette demande. La porte qui s'ouvre était solidement condamnée, et l'escalier qui y conduisait jadis n'est plus guère praticable. Mais rien de cela n'a été un obstacle pour le hardi visiteur qui vient de se révéler.

Il entre, et se précipite au cou de sa femme, qu'il embrasse cordialement, et qui lui rend la pareille avec effusion.

— Ah! Régis! Régis! c'est toi!...

— Oui, ma petite Claire, moi qui reviens...

— Mais, comment es-tu là?

— Par une vieille ruse, qui a réussi.

Puis, portant successivement les mains sur les diverses parties de son accoutrement:

— Tiens! regarde mon costume.

Claire a bientôt vu:

— Un mendiant! mon Régis en mendiant!... Est-ce que?...

— Non, rassure-toi... Je n'en ai que l'habit, Dieu merci! je gagne encore ma vie. Mais je voulais venir sans me faire connaître à personne autre que toi. Je me suis déguisé, grimé; ma barbe est plus longue; j'ai changé ma voix, et avec un large chapeau qui cachait ma figure, je suis venu, à la dernière heure, demander l'hospitalité, qui ne se refuse jamais chez toi. Catherine, sur ton autorisation, m'a introduit dans la grange, m'octroyant une bonne botte de foin, sur laquelle je n'ai pas dormi, et je viens de laisser mon feutre et mon manteau. Elle m'a rendu un grand service, cette botte de foin. Blotti là, j'ai guetté ce qui pourrait me donner signe de toi; je me suis approché; avec le moins de bruit possible, j'ai décloué par en haut une des planches de la cloison; j'ai attendu, j'ai écouté, et il s'est écoulé environ cinq heures jusqu'au moment où ma montre a pu répondre à une de tes questions. Tu as reconnu sa petite voix, cette voix si fine, que tu aimais tant à faire sonner, et les targettes rouillées de la vieille porte ont bien voulu glisser pour que j'entre... En deux mots, voilà l'histoire!

Et il donne un nouveau baiser à sa femme.

— Ça va bien! Mais, maintenant que te voilà aussi, Régis, pourquoi?...

— Pourquoi, Claire? Tu ne devines pas?

— Quoique je m'en doute un peu, dis toujours.

— Tu vois le petit médaillon, tombé tout à l'heure sur ta table? Depuis quelque temps je ne cesse de le contempler. Je m'attache à ce qu'il me rappelle... à chaque instant tu me reviens au cœur, et je m'en veux de t'avoir laissée. Je me dis que j'ai eu de grands torts, et je regrette mortellement d'avoir motivé une séparation. Je m'ennuie de toi, et je voudrais que tout ça se rrange... Voudrais-tu, toi, Claire?

— Tu dois penser, Régis, que je pressentais juste... Je prévoyais la proposition...

— Eh bien! ce rapprochement...

— Qui plus que moi le désire?

— Alors?

— Et la cause qui l'a fait cesser?

— Je sais bien, je sais bien... mon mal, ma jalousie?... Aussi, Claire, pourquoi es-tu si jolice?

— Qu'est-ce que ça te fait, puisque je suis sage!

— Ah! que tu as raison!... Je ne comprends vraiment pas ce qui me passe par la tête... C'est que, vois-tu, je ne peux pas supporter ces espèces de papillons qui viennent se mirer à ta chandelle...

— La chandelle est-elle coupable de l'approche des papillons?

— Non pas.

— Tant pis si quelques-uns s'y brûlent les ailes.

— Comme Justin, par exemple.

l'ation des masses prolétariennes, qui veulent ne plus être exploitées, dilapidées et saignées, a sonné.

» Paris a donné l'exemple à la France, en osant aborder de front les « Flétris » d'hier. Que la province imite donc Paris, et les libustiers politiques n'auront plus un coin du pays où se réfugier, sans y trouver l'anathème populaire, en attendant que la Révolution, au moment propice, qui n'est pas loin, achève l'œuvre de rénovation sociale commencée depuis si longtemps. »

Le « Citoyen » oublie qu'à l'heure du péril, les républicains enrichis fuient à Versailles, à Saint-Sébastien, à Tours, à Bordeaux, se cachant derrière notre brave armée qui vient les sauver.

Les feuilles républicaines ne manquent pas de reproduire les éloges fabuleux que les journaux allemands décernent aux organisateurs de notre armée. Ce *satisfecit* comble les républicains de joie et d'orgueil; nous leur recommandons les appréciations suivantes de la presse anglaise :

« Le Times a publié une correspondance fort longue sur la situation dans laquelle le général Farre a mis pour le moment l'armée française. Les corps ayant garnison en France ont été épuisés par les envois faits en Afrique à ce point que, lorsque la classe de 1876 sera partie, il ne restera que les hommes nécessaires pour « fournir les ordonnances ».

Un officier aurait dit à un Anglais qui l'aurait répété au correspondant du Times, que « l'armée française n'avait jamais été dans un pareil état, que toute la fleur des soldats avait été enlevée pour compléter les bataillons d'Afrique et qu'après les manœuvres il ne resterait qu'environ cent hommes par bataillon. »

Un autre officier a dit personnellement au correspondant du Times que, lorsque la classe de 1876 serait partie, il ne resterait qu'environ cinquante à soixante hommes par compagnie. »

Qu'en pense M. Farre ?

Le Clairon a reçu la lettre suivante de Paris, 14 octobre :

« Monsieur le rédacteur en chef,

» La lettre de M. le docteur Lereboullet, sur la situation sanitaire de l'armée en Tunisie, a produit une telle explosion dans l'opinion publique, que je crois opportun de vous soumettre quelques idées mûries par l'expérience et de longues observations.

» Ma conviction est que le service de santé, s'il avait la direction des ambulances, ne ferait guère mieux avec sa science, son habileté et son dévouement, que cette pauvre intendance militaire, sur laquelle chacun cherche à se décharger de sa responsabilité personnelle.

» Au fond, le service hospitalier est une œuvre charitable et pie, qui doit être dirigée avec un esprit religieux et chrétien ; c'est ce

— Il n'y a pas huit jours que je lui ai donné un fameux congé, à celui-là.

— Je l'ai su, et ça m'a encore fortifié dans ma résolution. Je veux perdre mes sottises habitude, et pas plus Justin que les autres, je ne veux garder aucun de ces fantômes dans mon esprit. C'est une folie que la jalousie, surtout avec une femme comme toi, et je trouve que j'ai été fou assez longtemps. Le beau bénéfice d'avoir cette stupide maladie ! J'ai une gentille femme, et je lui rends la vie si désagréable que, tout en m'aimant, elle est obligée de s'éloigner de moi... et me voilà ramené à l'isolement, en trainant bêtement l'existence d'un célibataire ! Ah ! chère Clairette ! on est bien puni par où l'on a péché... Tiens, ton mari jusqu'à présent n'a été qu'un idiot... Il ne sera pas « le dit » que ça lui dure... Veux-tu te charger de le guérir ?  
(A suivre.) F. FERTIAULT.

### Maximes et Pensées.

Le temps te prouvera la vérité de mes paroles ; car le temps seul met l'homme juste en évidence ; il suffit d'un jour pour faire connaître le méchant.

SOPHOCLE.

Il y a des gens qui possèdent des richesses, dans le sens où l'on dit qu'on a la fièvre. Il serait plus juste de dire, au contraire, que c'est la fièvre qui nous a. Il faudrait dire de même de ces gens-là : les richesses les possèdent.

SANCTUS.

que les Prussiens, ce peuple éminemment pratique, avaient compris, lorsqu'ils appelaient à eux, en 1870, le concours de tous les ordres religieux et des chevaliers de Malte et Saint-Jean-de-Jérusalem. La charité publique répondait avec empressement à l'appel de ces auxiliaires généreux, et les ambulances étaient pourvues abondamment de linge, de vins, et même de ces douceurs qui aident puissamment à la guérison des malades.

» Eh bien ! je le dis hardiment, que le gouvernement renonce à ses folles préventions anticléricales, qu'il fasse appel au dévouement des élèves de nos grands séminaires, et aux Frères des différentes congrégations, hospitalières et enseignantes ; bientôt les choses auront changé de face ; nos malades seront soignés, réconfortés, guéris, et l'opinion publique, toujours prête, en France, à applaudir aux sentiments chevaleresques, saura apprécier et bénir ces hommes de devoir et de cœur, volant au champ de bataille de la charité. »

Il paraît que le général de Galliffet avait demandé, il y a deux mois environ, un commandement en Algérie ou en Tunisie. Le ministre de la guerre, qui n'a rien à refuser au général de Galliffet, lui avait immédiatement accordé ce qu'il demandait ; mais M. Gambetta, à qui l'on fit part de cette décision, aurait prié le ministre de la guerre de ne pas tenir compte de la demande du général, « attendu que d'un moment à l'autre il pouvait avoir besoin de lui à Paris ».

On a saisi dans une imprimerie clandestine de la rue Meslay, à Paris, une énorme quantité de petits placards injurieux pour le gouvernement et pour la personne du Président de la République.

Il paraît que ces placards devaient être distribués à profusion. Ils portaient invitation à se joindre à la manifestation organisée pour dimanche prochain.

La colonie allemande, dont on n'avait plus parlé depuis longtemps, a commencé à s'agiter à Paris. Elle a formé un cercle qui s'occupe des questions du jour, et qui n'hésite pas à se réunir dans le quartier Saint-Honoré, à l'occasion de certains anniversaires patriotiques, qui auraient lieu de froisser notre susceptibilité.

Ces jours-ci, l'un des principaux membres a proposé de fêter, le 26 du mois courant, l'entrée dans sa 32<sup>e</sup> année du feld-maréchal de Moltke.

Les voyageurs de commerce viennent d'adresser à la Chambre des députés une pétition tendant à obtenir une modification à la loi électorale qui leur permette de remplir, pendant leurs fréquentes absences, leurs devoirs de citoyens, comme par exemple, ainsi que l'écrivent les pétitionnaires, le droit pour tout électeur, éloigné de sa circonscription, d'adresser son bulletin de vote, sous enveloppe cachetée et recommandée, au président de la section à laquelle il appartient.

André Gill, le caricaturiste radical qui a trop souvent fait usage de son crayon pour outrager tout ce qui est digne de respect, vient d'être frappé d'aliénation mentale et enfermé à l'asile des aliénés d'Evèrè (Belgique).

Un journal annonce que l'exécuteur des hautes œuvres, M. Deliber, vient de donner sa démission ; mais il ne sait pas à quoi attribuer cette détermination.

Onze Sœurs de charité sont parties de Lyon se rendant en Tunisie, où elles vont organiser des ambulances pour l'armée.

Pourquoi des infirmières laïques n'imiteraient-elles pas ce noble exemple ? Il y a place pour tous les dévouements, là-bas ; mais il y a aussi des privations et des périls que ne braveront jamais ces dernières.

Ils vont bien, les instituteurs dont M. Ferry nous a dotés ! L'Estafette annonce qu'une enquête est ouverte sur des institu-

teurs du Doubs qui auraient employé leurs élèves à des actes de contrebande.

## NOUVELLES D'AFRIQUE.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Forgemol :

Tébessa, 18 octobre, 8 h. matin.  
Aujourd'hui j'ai rollié, avec la 2<sup>e</sup> brigade et le convoi, la 1<sup>re</sup> brigade arrivée hier à Ras-el-Aïoum avec la cavalerie et les goums.

Hier, à midi, la brigade de cavalerie, commandée par le général Bonie, a été envoyée à Haydra pour reconnaître mon camp du lendemain et appuyer les goums qui éclairaient la division.

Deux à trois cents cavaliers Frechich ont attaqué vigoureusement nos premières lignes de goums, qui ont un instant fléchi ; mais une charge des quatre escadrons du 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique les a rapidement culbutés et obligés à la retraite, avec une perte de dix à douze tués.

Les Frechich ont opéré cette retraite dans des terrains boisés d'un accès très-difficile : ils en ont profité pour se rallier au nombre de douze ou quinze cents cavaliers et fantassins, qui ont fait irruption sur nos escadrons.

La lutte a recommencé plus vive ; le combat s'est prolongé dans les mêmes difficultés de terrain, depuis deux heures jusqu'à près de cinq heures.

Le 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique et le 4<sup>e</sup> hussards ont fait preuve d'une grande valeur ; les goums se sont montrés très-solides.

La rentrée au camp, qui a eu lieu à sept heures et demie, n'a pas été inquiétée.

Le bataillon du 3<sup>e</sup> zouaves, que j'avais envoyé à mi-route pour soutenir au besoin la cavalerie, n'a pas eu à agir.

Ce double combat a fait grand honneur à M. le général Bonie, ainsi qu'aux escadrons et aux goums sous ses ordres : il nous a coûté cinq tués, quelques blessés français et indigènes dont le nombre n'est pas encore exactement connu, et une vingtaine de chevaux blessés.

Dans plusieurs phases de la lutte, le combat a été une véritable mêlée. On évalue à cinquante le nombre des tués des Frechich ; celui de leurs blessés serait beaucoup plus considérable.

La division sera demain à Haydra. Les cheiks des Ouled-bou-Ghanen sont à mon camp et ont marché aujourd'hui avec nos goums.

## Etranger.

### LES DÉSORDRES EN IRLANDE.

Dublin, 18 octobre.  
Le tumulte s'est renouvelé cette nuit. La foule a attaqué les bureaux de l'*Irish Times* et du *Mail and express*. Elle en a brisé toutes les vitres.

Cent cinquante policemen sont accourus et ont dispersés les émeutiers.

Mais après minuit le désordre a recommencé dans les principales rues ; la police a dû se retirer devant la pluie de pavés qui accueillait partout son intervention. On a craint un instant qu'il ne fût nécessaire d'appeler des troupes.

Une députation ayant à sa tête le maire de Dublin s'est rendue auprès de M. Forster, pour se plaindre de la violence inutile de la police, et pour demander qu'on n'irritât pas le peuple, à l'avenir, par un déploiement aussi considérable de forces.

M. Forster a répondu que la police a agi d'après les instructions qu'elle avait reçues, qu'il regrettrait qu'un certain nombre de personnes aient été blessées, mais qu'on ne devait pas oublier qu'un grand nombre d'agents avaient été également blessés et que les conséquences eussent été autrement graves si l'on avait fait intervenir la troupe.

M. Forster a ajouté que si les mêmes circonstances se représentaient, on emploierait certainement les mêmes mesures.

Les membres libéraux de la corporation municipale de Dublin, à la majorité de 16 voix contre 8, ont adopté une résolution tendant à accorder le droit de bourgeoisie de Dublin à M. Parnell.

Limerick, 18 octobre.  
Les désordres se sont renouvelés ce soir pendant que la police menait en prison

le trésorier de la section locale de la Ligue.

La foule, qui s'était rassemblée, jetait des pierres sans interruption.

Dès que le prisonnier a été incarcéré, la foule est revenue charger plusieurs fois les plusieurs personnes, entre autres une jeune dame.

Les désordres continuent. L'autorité a demandé télégraphiquement des renforts de police.

(Agence Havas.)

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 octobre.  
Les rentes sont faibles, les valeurs lourdes ; en résumé, le marché est arrêté par les ventes qui ont produit à chaque instant. Le 3 0/0 est à 84.27 1/2 et le 5 0/0 à 116.65. La Rente espagnole extérieure s'est traitée de 26 à 26 1/16.

L'obligation des Messageries Fluviales sur le marché du comptant a des achats nombreux à 288.75.

Constatons les demandes qui se produisent sur les actions du groupe du Crédit Foncier, ce dernier tend chaque jour à s'élever à 620 et à des cours plus hauts, en raison des affaires nombreuses et lucratives auxquelles elle participe et des capitaux énormes dont elle peut disposer à chaque instant. Aujourd'hui les actions sont demandées.

La Banque Transatlantique prend un grand développement ; les actions sont recherchées par suite de la plus-value qu'elles ont destinées à acquérir. La Société Française Financière varie de 995 à 996.25 ; on se rapproche de 1,000 qui sera atteint avant peu.

La Banque Nationale cote 680.  
La Franco-Algérienne reste à 527.50.  
Le Crédit Général Français obtient toutes les faveurs de l'épargne ; les actions cotent 845.  
Sur la Banque de Prêts, on enregistre de bons achats.

Marché excellent sur les valeurs industrielles. Le Malétra, d'après les nouvelles qui nous parviennent, est demandé à 505 ; cette préférence des capitaux de placement s'explique par le bon revenu de ce titre.  
La Société Générale de Laiterie est une de ces rares valeurs destinées à donner à leurs actionnaires un revenu annuel minimum de 8 à 10 0/0.  
La Société Générale des Fournitures Militaires réalise chaque jour des progrès nombreux, les actions aussi acquièrent une plus grande importance à la cote, elles sont recherchées à 360.

## Chronique militaire.

Par décision ministérielle du 10 octobre :  
M. Peyrusset, capitaine breveté au 1<sup>er</sup> chasseurs, est mis à la disposition de M. le général L'Hôte, inspecteur général permanent des brigades de cavalerie des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> corps (quartier général à Commeroy).

Par décision ministérielle du 13 octobre :  
M. le général de brigade Lambert, commandant la place de Paris, a été désigné pour prendre, sous les ordres de M. le général Saussier, commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée et commandant en chef le corps expéditionnaire en Tunisie, le commandement de la place et des forts de Tunis.

M. le général Millot, commandant la 20<sup>e</sup> brigade d'infanterie (10<sup>e</sup> division, 5<sup>e</sup> corps d'armée), a été nommé au commandement de la place de Paris, en remplacement de M. le général Lambert.

Il est question de la création d'une Ecole d'élèves-soldats qui serait installée sous la direction d'un colonel ou lieutenant-colonel dans le département de l'Allier.

Les élèves, âgés de 15 ans au moins, appartiendraient à des familles civiles ou militaires.

Après trois ans de séjour à l'Ecole, les élèves s'engageraient et deviendraient sous-officiers, lorsque leur aptitude et leur ancienneté réglementaire permettraient à l'autorité réglementaire d'accorder le grade.

Un projet de loi en ce sens sera présenté à la Chambre dans la première semaine de la session.

A ce sujet, le Progrès militaire publie la note suivante :

« Très-prochainement paraîtra au Journal officiel un décret instituant dans l'ancien minaire d'Yzeure (Allier) une Ecole militaire chargée de former des caporaux pour l'armée de terre. Elle comprendra 300 élèves qui y seront reçus à l'âge de 15 ans 1/2 et seront nommés caporaux à 18 ans, après avoir contracté un engagement de 5 ans. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

Voici encore la presse qui met le gouvernement en demeure de s'occuper de nous et des sous-lieutenants de l'Ecole de cavalerie en particulier.

Paris dit que le ministre de la guerre vient de prescrire au général de Galliffet, commandant du 9<sup>e</sup> corps, et au colonel des Roys, commandant de l'Ecole de cavalerie de Saumur, une enquête sur la dernière manifestation des élèves.

Nous croyons savoir, d'autre part, disent les *Tablettes*, que le ministre est parti mardi pour Saumur.

Ceci est une erreur. Ce voyage donnerait trop d'importance à la chose.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* nous apprend ce matin que le général de Galliffet est parti subitement pour Saumur afin de sévir énergiquement contre des jeunes gens « qui ont trop bruyamment manifesté leur gaieté et scandalisé des républicains de l'endroit ».

Hier, personne à Saumur ne se doutait qu'une nouvelle bombe était sur le point d'éclater, et ce n'est que l'arrivée imprévue du général de Galliffet qui a tout dévoilé.

Comme toujours, le cas est grave; qu'on en juge :

Samedi soir, quelques sous-lieutenants, se promenant à une heure assez avancée de la soirée, auraient chanté, dans la rue Saint-Nicolas, divers refrains, et entre autres certains peu respectueux pour M. Grévy et son alter ego M. Duhamel.

Chez nous, les purs veillent et surveillent tout ce qui est militaire, et quatre oreilles des plus fines, des plus chatouilleuses et vierges de tout mauvais propos, ont retenu fidèlement ces strophes hostiles et les ont portées au petit jour au bureau de police. Notre illustre commissaire, M. Martin, qui ne s'est jamais distingué que par son antipathie pour l'épaulette, a saisi avec empressement une si belle occasion de faire un rapport en belle et due forme.

De là, comme toujours, enquête, contre-enquête, etc., et, ainsi que vient de nous l'apprendre Paris, le général de Galliffet, envoyé par le ministre de la guerre, est arrivé hier matin à Saumur pour éclaircir cette affaire.

A 9 heures 1/2, il réunissait toute la division des Saint-Cyriens; à midi, il voulait connaître les ténors légers qui n'avaient nullement troublé le repos public dans la nuit de samedi à dimanche.

Tous les Saint-Cyriens, en véritables frères d'armes, ont fait cause commune et n'ont pas voulu séparer leur sort de ceux des leurs qui avaient commis cette légèreté. Aussi les coupables sont-ils restés inconnus.

Comme conséquence du procès-verbal du commissaire de police, dressé sur la dénomination de deux habitants de Saumur, le licenciement de la division des officiers-élèves peut être considéré comme une éventualité probable.

Nous voulons espérer encore que le pouvoir n'entravera pas ainsi l'instruction militaire de soixante-douze jeunes gens sur une mesquine dénonciation de deux individus, et sur le procès-verbal d'un commissaire de police qui n'a jamais su comprendre que, pour être ferme et juste, un représentant de l'autorité doit se posséder et ne pas donner libre cours à sa passion politique; et que, pour conserver l'estime des honnêtes gens et des commerçants d'une cité, il doit savoir se rendre compte de la portée de ses rapports.

Si M. le roi de Suède et de Norvège vient de conférer la croix de commandeur de l'ordre de l'Épée à M. le colonel des Roys, commandant l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, et la croix de chevalier du même ordre à M. Piéty, lieutenant-colonel, ex-écuyer en chef de ladite Ecole.

On sait qu'il est question de faire, au décembre prochain, le dénombrement quinquennal de la population; mais, comme les autres nations ont adopté pour cette statistique les années dont le millésime est de 0 et 5, le dénombrement suivant se ferait en 0 et 5, pour revenir à l'usage commun.

Le dénombrement durerait un seul jour. Le bulletin nominatif porterait: les noms, prénoms, le sexe, l'âge, le lieu précis de la naissance, la nationalité, l'état-civil, la profession et le lieu de séjour habituel.

C'est au ministère de l'intérieur que seront centralisés les bulletins.

La commission, qui a été chargée de préparer cette opération, a soumis au ministre quatre modèles de bulletins. Ce sera la Chambre qui choisira en dernier ressort, car il faudra que le ministre demande un crédit pour les dépenses.

Voici l'hiver qui arrive à grands pas, et, s'il faut en croire les renseignements donnés par l'Observatoire météorologique de Montsouris, il sera des plus rigoureux. A partir du 15 novembre, nous sommes menacés de rafales de neige qui dureront jusqu'au commencement de février.

M. Régnier, cet acteur si remarquable par l'élégance et la finesse de son jeu, ce maître si habile et si zélé, dont les conseils ont doté la scène française de tant d'artistes renommés, quitte le professorat du Conservatoire de Paris. L'âge et la fatigue née de tant de travaux l'obligent à cette retraite qui sera vivement regrettée.

On se rappelle qu'en 1866, M. Régnier vint inaugurer le théâtre de Saumur avec M. Geffroy, M<sup>me</sup> Arnould-Plessy, Emilie Guyon et Emma Fleury, tous sociétaires ou pensionnaires de la Comédie-Française.

M. Régnier joua sur notre scène, avec un immense succès, le rôle de Noël de *La Joie fait peur*, et celui de Sganarelle dans les principales scènes de *Mariage forcé*.

On écrit de Doué-la-Fontaine au *Journal de Maine-et-Loire* :

« Les vendanges sont à peu près terminées; elles sont abondantes dans presque tout le canton, excepté dans les communes de Saint-Georges-Châtelais, de Soulanges, et dans une partie de Doué. C'est meilleur que dans les années précédentes; Martigné et les Ulmes sont particulièrement bien partagés. »

### LOUDUN.

M. Perrier, receveur des contributions indirectes à Loudun, était en tournée avec son commis, le 15 octobre, lorsqu'en arrivant sur la route de Roiffé à Raslay, ils aperçurent, dans un fossé, le corps d'un homme ne donnant presque plus signe de vie. C'était le nommé Lesage, Auguste, âgé de 45 ans, cordonnier à Brézé.

Cet homme, qui avait cherché à se pendre, s'était attaché une corde au cou, mais la branche qui le portait s'étant rompue sous son poids, il était tombé et restait à se débattre dans le fossé. Pendant que M. Perrier était allé chercher le maire de la commune de Roiffé, le malheureux, qui était gardé par le commis, rendit le dernier soupir.

Dissais. — Le 15 octobre, le chef d'équipe M. Giboine trouvait sur la voie le corps inanimé et complètement mutilé du sieur Ricateau, René, âgé de 43 ans, sous-chef d'équipe à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans. Cet homme avait été sans doute tamponné par un train; le cou était coupé, et la tête se trouvait à un mètre du cadavre; la main droite était coupée aussi, et se trouvait à environ trois mètres. On ne s'explique pas comment ce malheureux a pu être surpris par le train.

Champigny-le-Sec. — Le jeune Turpeau, Fradin, âgé de 4 ans 1/2, est mort asphyxié par de l'acide sulfurique.

Dans la journée du 15 courant, cet enfant avait vu son père employer cet acide pour nettoyer ses barriques. C'est en maniant cette matière si dangereuse que l'asphyxie s'est produite.

### TOURS.

Hier matin, vers une heure, le nommé Schotley, Xavier, âgé de 27 ans, homme d'équipe à la gare des marchandises, Compagnie d'Orléans, était en train de manoeuvrer des voitures avec son sous-chef d'équipe, quand, en traversant la voie d'échange de l'Etat, il butta contre un rail et tomba à terre.

Un train, arrivant derrière le malheureux ouvrier, lui passa sur la jambe et la lui broya.

M. le docteur Charcellay, appelé à la hâte, a jugé l'amputation nécessaire et a fait transporter le malade au petit hôpital pour y subir l'opération.

— Un autre accident qui a occasionné la mort est arrivé à la nommée Pelou, mère d'un poseur du chemin de fer.

Au passage à niveau 218, entre Veretz et Bléré, le train 228 est passé sur le corps de la malheureuse Pelou, qui est morte instantanément.

### NANTES.

On attend, à chaque instant, dit l'*Union bretonne*, l'ordre de départ pour les trois escadrons du 7<sup>e</sup> hussards, en garnison à Pontivy, qui doivent se rendre en Tunisie. Pour compléter l'effectif, on a dû opérer des prélèvements dans les autres escadrons, et l'on assure que l'on compte, au nombre des partants, des soldats ayant à peine une année de présence au corps!

### LE MANS.

On écrit du Mans, 18 octobre : « Hier a eu lieu l'ouverture du Congrès de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques. Un salut solennel avait réuni à la cathédrale une grande affluence. Le soir, à huit heures, les membres du Congrès ont été présentés à M<sup>r</sup> l'évêque du Mans. »

M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics, se rendra, dimanche prochain, à Ernée (Mayenne), pour présider à la cérémonie d'inauguration de deux sections de la ligne d'Orléans à la mer.

Des fêtes splendides auront lieu à cette occasion. Au programme figure un festival, des jeux, un feu d'artifice, et enfin un banquet avec toasts des plus variés.

Nous commencerons, dans quelques jours, la publication d'un charmant feuilleton intitulé: **LE SERMENT DE MADELEINE**, par M. Charles Deslys, l'un de nos écrivains les plus justement appréciés.

### Faits divers.

Voici une nouvelle qui n'est guère faite pour réjouir les célibataires :

On écrit du Midi de la France qu'une Société de pères de famille vient d'élaborer un projet de loi qui sera envoyé à la nouvelle Chambre, sous forme de pétition, pour demander, cette fois sérieusement, qu'il soit créé un impôt sur les célibataires des deux sexes. Le produit de cet impôt serait employé à dégrever l'agriculture et à donner des secours aux familles malheureuses.

En fait de primes à leurs abonnés, les journaux américains laissent bien loin derrière eux les propositions les plus alléchantes des journaux de l'Europe.

Voici ce qu'annonce une feuille nouvellement fondée dans l'Etat de l'Ohio :

« L'administration du journal a passé des traités avec beaucoup de riches héritières — demoiselles ou veuves — des Etats-Unis, qui ont pris l'obligation de n'accorder leur main qu'à un des abonnés d'un an à notre journal. »

Voici des révélations qui diminueront singulièrement la réputation du falerné, du massique et du vin de Chio chantés par Horace :

« Dans l'antiquité, — dit le *Journal d'hygiène*, — le vin était ce que nous appelons des confitures et même pis, car on y mêlait des essences de fleurs, du miel, de la résine et une foule d'autres ingrédients et de drogues diverses. — Pouché !

Franchement, après une pareille description, on n'envie plus à ces fiers Romains, auxquels il semble n'avoir manqué que ce genre de jouissance, leur falerne, leur sorrente et leur massique, tant chantés par Horace et Martial.

Aristote rapporte que le vin d'Arcadie se séchait tellement dans les outres qu'on était obligé de le couper par morceaux, de le râcler et de le délayer dans l'eau chaude.

Rien d'étonnant qu'on pût boire, alors, des vins de cent ans, comme l'affirme Pétrone, et même de deux cents ans, lesquels, selon Plin, avaient la dureté du miel durci.

Ces différents états du vin étaient de nature à commander différents usages. Ainsi,

jeune, le vin pouvait se manger, étalé sur du pain, comme notre raisiné actuel; vieux, on le grignotait en tablettes, et quand l'âge lui avait donné son maximum de dureté, il pouvait avec avantage entrer dans la catégorie des matériaux de construction !

### CONSEILS ET RECETTES.

#### Multiplication du vin par le sucre. Vin rouge.

Prenez la vendange en quantité suffisante pour faire un hectolitre de vin, foulez les raisins; extrayez-en le jus.

Versez ensuite sur la râpe un hectolitre d'eau sucrée avec 15 kilos; laissez fermenter et tirez.

Sur la râpe, versez un hectolitre d'eau sucrée avec 15 kilos.

Laissez fermenter 4 jours et tirez. Recommencer avec 16 kilos.

Pour la 3<sup>e</sup> fermentation, mettez 18 kilos de sucre.

Vous obtenez cinq hectolitres, dont les deux premiers sont du vin gris et les trois autres du vin rouge. Ces derniers, s'ils sont très-colorés, peuvent être utilisés pour fonder les deux premiers.

#### Vin blanc.

Sur la râpe de vin blanc, vous pouvez faire plusieurs fermentations successives, avec les mêmes proportions que pour le vin rouge.

Sur ces râpes, tant qu'elles ont bon goût, vous pouvez faire avec 12 degrés, toute l'année, des demi-vins ou râpés.

Il faut opérer dans un tonneau fermé, de manière à éviter le chapeau aigre qui se forme sur la râpe, et la perte du vin au moment de la fermentation.

On doit employer du sucre cristallisé.

#### MAL DE DENTS VIOLENT GUÉRI EN QUELQUES MINUTES.

Faire préparer, par le pharmacien, la mixture suivante :

Teinture de benjoin.....	6 gr.
Teinture d'iode.....	4 »
Tannin.....	0 50
Chloroforme.....	4 »
Chlorhydrate de morphine.....	0 05

A la première application, avec un peu de coton, soulagement immédiat; à la deuxième, un peu après, calme prononcé; à la troisième, douleur disparue.

Recommencer dès le réveil de la douleur. — Cet excellent odontalgique procure rapidement une guérison définitive. Il se conserve sans altération.

### BOURSE DE PARIS

DU 19 OCTOBRE 1884.

Rente 3 0/0.....	84 10
Rente 3 0/0 amortissable.....	84 75
3 0/0 amortissable (nouveau).....	84 10
Rente 4 1/2.....	112 »
Rente 5 0/0.....	116 25

**LES FRÈRES MAHON**, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHE-FOUCAULT.

### SANTÉ A TOUS

#### ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse

de Castelnuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.  
 Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie; irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).  
 N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances

de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
 Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.  
 Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant

pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1890.  
 Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 8 kil., 40 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraî-

chissant aux personnes les plus agitées. — Boîtes ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Besson, successeur de TEXIER, J. RUSSEL, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & Co, 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# Grands Magasins de Nouveautés

## AUX FABRIQUES DE FRANCE

Ancienne Maison B. GABORIT

### MEXME FRÈRES, SRS

Rue Saint-Jean, 6, SAUMUR Rue Saint-Jean, 6

A partir du Samedi 22 Octobre

# MISE EN VENTE

Des Nouveautés de la Saison

## NOUVELLE ORGANISATION A TOUS LES COMPTOIRS

GRAND ASSORTIMENT DE FANTAISIES pour Robes, Lainages deuil et demi-deuil, DRAPERIES pour dames et pour hommes, COUVERTURES et COUVRE-PIEDS, AMEUBLEMENT, TOILE, ROUENNERIE, CHEMISES confectionnées et sur mesure, PARAPLUIES, etc.

### PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

Quantité de Coupons DRAPERIE et LAINAGE, provenant encore des Assortiments de M. B. GABORIT, seront mis en vente à des prix surprenants de BON MARCHÉ.

## UN LOT CHALES ANCIENS VENDUS DEPUIS 1 fr. 75

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEPELTIER, ALFRED.

Les créanciers de la faillite du sieur Lepeltier, Alfred, marchand épiciier à Saumur, place de la Bilange, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se présenter, le vendredi 28 octobre 1881, à une heure du soir, en la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, sinon et à défaut de concordat, se voir déclarer en état d'union.

Le greffier,  
L. BONNEAU.

(663)

Étude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
Le samedi 22 octobre 1881, à une heure après midi.

Sur la place du Champ-de-Foire, à Saumur,

D'UNE JUMENT, nommée Bacoche, âgée de quatre ans, sous robe bai-brun, d'origine française. Au comptant, plus 5/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,  
Ch. MILLION.

OFFICE D'HUISSIER

A CEDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Genès, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A VENDRE

**MOTTES**

POUR CHAUFFAGE.

Prix, rendus à domicile, 15 fr. le mille.

S'adresser à M. GUILLEUX-CLAIN, tanneur, rue de la Basse-Ille, Saumur.

BANQUE PARISIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL 70 MILLIONS  
Réserves : 17,500,000 fr.

Siège social : 5 et 7, rue Chauchat, Paris.

(A 41, rue de Rennes.  
Bureaux B 10, rue Turbigo.  
auxiliaires C Grand-Hôtel, 12, boulevard des Capucines.)

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires et porteurs de coupures de Parts de fondateur que, depuis le 15 octobre, il est payé au siège social et dans les bureaux auxiliaires, pour solde du dividende de 1880-1881 :

Aux actions nominatives : Contre estamp. du coupon 8, net. Fr. 39 15  
Répartit. supplément., contre estamp. du coup. 9, net. Fr. 15 »  
Total..... Fr. 54 15

Aux actions au porteur : Contre coupon 8, net. Fr. 38 65  
Répartit. supplément., contre coupon 9, net. Fr. 15 »  
Total..... Fr. 53 65

Aux coupures de parts de fondateur : Attribution bénéficiaire, coupon 7, net. Fr. 36 60  
Répartition supplémentaire, coupon 8, net. Fr. 15 »  
Total..... Fr. 51 60

A VENDRE

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

**J.-A. FRESCO**

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagnuel, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**LA RÉGLISSE SANGUINÈDE**

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANRUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

M<sup>e</sup> JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc. Bons appointements.

BLANC ET NOUVEAUTÉS

MEXME FRÈRES

6, rue Saint-Jean, Saumur.

On demande un apprenti.

ON DEMANDE UN COMMISSAIRE aux écritures, de quinze à seize ans. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant au bureau du journal. S'adresser au bureau du journal.

OUVERTURE

DE LA

**BLANCHISSERIE SAUMUROISE**

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (546)

**LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES**

Sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatismale du D<sup>r</sup> Pattison.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce. En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez M. A. NORMANDIN, pharmacien à Saumur, 11 et 13, rue Saint-Jean, et dans toutes autres pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur responsable.